



**ATELIER DE RESTITUTION DU
RAPPORT SUR UN ENVIRONNEMENT
FAVORABLE AUX OSC ó 2014**

CAS DE LA RDC

COMPTE-RENDU

Par :

Nadine NGALULA KABONGO

Rapporteure

Kinshasa, Août 2015.

TABLE DES MATIERES

1.	LA PHOTO DE FAMILLE	3
2.	INTRODUCTION	4
3.	PRESENTATION DU RAPPORT.....	4
4.	RESULTATS DES TRAVAUX EN GROUPES	7
5.	CONCLUSION	8
6.	LISTE DES PARTICIPANTS	9

1. LA PHOTO DE FAMILLE



2. INTRODUCTION

Avec l'appui du Réseau Africain pour l'effectivité de l'Aide (ROA), le Programme de Renforcement des Capacités des Organisations de la Société Civile dans la Prévention et la Gestion des Conflits en Afrique Centrale (PREGESCO) a organisé un atelier de restitution du Rapport National sur l'Environnement Favorable aux Organisations de la Société Civile. C'était le jeudi 13 Août 2015, dans la salle des réunions de l'Hôtel Africana Palace, à Kinshasa/Lingwala, Ce rapport a été produit par **Monsieur Georges TSHIONZA MATA**, Coordonnateur Régional du PREGESCO, en tant que Consultant/ROA.

L'atelier de restitution du rapport national sur l'environnement à la Société Civile s'était fixé comme objectifs :

- Susciter la prise de conscience des engagements des partenaires au développement (Etat, PTF, Secteur Privé et OSC) sur la place de la Société Civile dans le partenariat global conformément à la Déclaration de Paris et au New Deal de Busan ;
- Valider les perceptions récoltées auprès des acteurs de la société Civile lors de l'enquête, tel que rassemblées dans le rapport ;
- Proposer un cahier des charges à adresser par les OSC aux partenaires au développement pour un environnement plus propice et conforme à la Déclaration de Paris et aux engagements de Busan.

3. PRESENTATION DU RAPPORT

3.1. Cérémonie d'ouverture

Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions et par la remise solennelle du Rapport.

Il y a eu d'abord le mot de bienvenue du Président de Cadre de Concertation National de la Société Civile, le **Professeur Théodore FUMUNZANZA**. Il a remercié les organisateurs de cette activité d'une grande importance pour le Gouvernement, les Partenaires et la Société Civile. Il a salué la tenue de cette rencontre qui permet à ces trois partenaires de se mettre autour d'une table pour débattre, explorer des stratégies enfin de dresser un cahier des charges pour un plaidoyer de la Société Civile pour améliorer l'environnement au sein duquel vit la Société Civile. Il a félicité le PREGESCO et son Coordonnateur Régional pour avoir réalisé cette étude qui met en lumière les blocages à l'expression de la Société Civile en RDC. L'orateur a fini ses propos tout en remerciant le Ministre du Plan et du Suivi de la Révolution de la Modernité, Représenté par son Directeur de Cabinet et Adjoint, **M. Alain YENGO**; le Coordonnateur de ROA-Nairobi, **Monsieur Vitalice MEJA** et les partenaires au développement qui ont répondu à l'invitation de la Société Civile pour partager les conclusions de ce rapport.

Ensuite est intervenu **Monsieur Vitalice MEJA**, Coordonnateur de ROA. Il a affirmé que le partenariat entre OSC-Gouvernement-bailleurs des fonds doit constituer le fer de lance de la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi, a-t-il souligné, la participation de la Société Civile au dialogue sur les politiques est un grand défi pour le développement intégral de la RDC. Car, a-t-il renchéri, la Société Civile a un mandat très complexe pour la mise en place du partenariat de Busan. Monsieur Vitalice a appelé le Gouvernement de la RDC à continuer d'inclure la Société Civile dans le processus de développement pour entretenir la synergie nécessaire de sortie de la pauvreté. L'orateur a en outre invité les partenaires et le Gouvernement à travailler avec la Société Civile pour une aide plus favorable. Il a enfin remercié le Gouvernement de la RDC par les biais du Directeur du Cabinet -Adjoint du Ministère du Plan et du Suivi de la Révolution de la Modernité, les partenaires et les organisateurs de l'atelier.

Prenant enfin la parole à son tour, le Directeur Adjoint du Cabinet du Ministre du Plan et du Suivi de la Révolution de la Modernité, **M. Alain YENGO**, a souligné les bénéfices du partenariat avec la Société Civile. Il a affirmé que son ministère s'attèlera dans les tout prochains jours à recadrer ses actions vis-à-vis de la Société Civile pour faciliter leur participation dans le processus politique pour le développement. A la fin de son allocution, il a remercié le représentant de ROA-Nairobi, les partenaires et les organisateurs de cette activité.

A l'issue des ces différentes allocutions, le coordonnateur de ROA, **M. Vitalice MEJA** a procédé à la remise solennelle du rapport au Gouvernement de la RDC, représenté par **M. Alain YENGO**, le Directeur de Cabinet ó Adjoint du Ministre du Plan et Suivi de la Révolution de la Modernité, ainsi qu'aux Partenaires au développement, représenté par **Monsieur Celio MAYEMBA**, de l'ambassade de Belgique en RDC au nom du Groupe Inter - bailleurs pour la Société Civile (GIBSOC).

3.2. Présentation du rapport

L'étude sur l'environnement favorable à la Société Civile 2014 a été réalisée par **Monsieur Georges TSHIONZA MATA**, Coordonnateur Régional de PREGESCO, pour le compte du ROA.

Ledit travail a été subdivisé en quatre grandes parties, à savoir :

- Le contexte pays en 2014,
- Les droits humains et les libertés universellement acceptés concernant les OSC.
- L'influence politique des OSC.
- Les relations bailleurs-OSC.

3.2.1. Le contexte ó pays pour les OSC en 2014

L'étude met en lumière plusieurs cas de violation des droits humains et des libertés affectant les acteurs de la Société Civile en RDC. Le contexte pré-électoral caractérisé par le renouvellement

de l'équipe dirigeante de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la révision de la loi électorale, la mise en place de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, a rendu lourdes les relations entre les autorités d'un côté et les militants pro-démocratiques et pro-droits humains, de l'autre.

3.2.2. Droits humains et libertés universellement acceptés concernant les OSC

La liberté d'association est un droit fondamental garanti en République Démocratique du Congo par la Constitution et les différents instruments juridiques internationaux ratifiés. L'étude énumère un certain nombre de ces instruments ainsi que des lois spécifiques en vigueur dans le pays. Mais, en même temps, elle signale le décalage entre les principes de droit édictés et les pratiques dans le pays, en matière d'exercice de ces droits et libertés. Il s'agit notamment de l'interprétation à laquelle se livrent les autorités et agents publics pour porter entrave systématique à la jouissance de ces droits et libertés par les citoyens et leurs associations.

Cette situation est à la base de certaines incompréhensions qui amènent parfois aux arrestations des acteurs de la Société Civile et des journalistes pour propagation des informations non confirmées. Par conséquent, le contrôle citoyen de l'action publique s'est trouvé ainsi fragilisé, en inhibant la reddition de comptes des autorités publiques par la population.

En outre, l'étude relève également les cas des droits concernant des groupes spécifiques tels que des femmes et enfants, les droits des peuples autochtones - pygmées, des personnes vivants avec handicaps et des personnes vivant avec le VIH.

3.2.3. Espaces de dialogue et influence politique

Le rapport retrace le processus ayant conduit à la mise en place des espaces de dialogue sur les politiques depuis 2007, sous l'impulsion du Ministère du Plan d'abord avec l'appui de la Coopération belge, ensuite avec l'implication de nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le processus de consultations multi-acteurs a ainsi permis d'établir les liens entre la nécessité de mise en place d'un cadre de concertations entre les OSC, la promotion du dialogue inclusif sur les politiques nationales de développement et la participation des OSC dans les mécanismes de l'aide au développement en tant qu'acteurs à part entière.

L'étude indique que les OSC de la RDC disposent aujourd'hui d'un cadre de concertation formel qui leur permet de participer au dialogue sur les politiques, à travers divers Groupes thématiques mis en place par le gouvernement et auxquels prennent part aussi les partenaires techniques et financiers.

Elle signale enfin quelques cas de « hauts faits d'armes » des OSC rd-congolaises en ce qui concerne leurs influences sur les politiques publiques, macro ou sectorielles. Mais, elle indique aussi des faiblesses institutionnelles, organisationnelles, techniques et logistiques qui empêchent

la Société Civile de la RDC d'être encore plus performante sur le terrain de la mobilisation sociale de la base et de plaider envers les autorités publiques.

3.2.4. Relations avec les bailleurs - OSC

L'accès à l'information par les OSC congolaises auprès des partenaires techniques et financiers constitue un défi énorme en RDC. Tout en reconnaissant quelques avancées, notamment en ce qui concerne la mise en place du Groupe Inter-bailleurs sur la Société Civile (GIBSOC) pour harmoniser les appuis envers les OSC de la RDC, et leur appui à la mise en place du cadre de concertation de celles-ci, l'étude soulève tout de même la méfiance persistante des bailleurs à travailler en partenariat direct avec les associations rd-congolaises. Souvent, et en l'absence d'un cadrage du gouvernement de la RDC, les partenaires préfèrent souvent recourir à l'expertise des OSC étrangères sur le terrain où les OSC rd-congolaises ont des atouts avérés.

3.3. Echanges sur les exposés

Après la présentation du Rapport, les participants de cet atelier ont été conviés à un débat d'appropriation de l'étude. Les échanges suscités par le rapport ont porté sur les lois à améliorer ou à élaborer encore, sur le renforcement des capacités des OSC et sur le partenariat (avec l'Etat, les bailleurs) ainsi que sur la redynamisation des cadres de concertation tant au niveau national qu'en provinces, afin d'améliorer l'environnement favorable aux OSC en RDC.

4. RESULTATS DES TRAVAUX EN GROUPES

A l'issue des débats et analyses faites en plénière et en groupes, les recommandations suivantes ont été retenues par les participants :

3.1. Au Parlement :

- Renforcer le contrôle parlementaire, notamment en ce qui concerne l'application des lois,
- Renforcer les capacités de l'observation de lutte contre la corruption (Appui technique et institutionnel),
- Renforcer le collectif 24 par rapport au processus déjà en cours (accès à l'information) en vue de l'adoption définitive et la promulgation de la loi sur l'accès à l'information,
- Avoir une concertation avec les parlementaires sur le processus en cours des lois sur les peuples autochtones et des personnes vivant avec handicap,
- Mettre en place des Groupes Techniques et Stratégiques (GTS) pour l'adoption de ces deux lois (si ça n'existe pas) ;
- Renforcer la coordination autour de l'ODEP sur la mise en œuvre du dispositif légal en matière de lutte contre la corruption.

3.2. Au Gouvernement

- Réorganiser le cadre de concertation de la société civile afin d'interagir avec le Gouvernement
- Former les OSC sur le droit d'accès à l'information à la source par écrit.
- Renforcer le groupe existant sur la réforme de la loi sur les Asbl et les institutions d'utilité publique en tenant compte du contexte de décentralisation.

3.3.A la CNDH

- S'impliquer dans la lutte contre l'impunité en RDC en mettant en place des mécanismes de suivi de la mise en œuvre du dispositif légal en la matière.

3.4. Aux Partenaires Techniques et Financiers

- Plaidoyer pour l'équité ou l'équilibre dans la répartition de l'aide au développement, qui pour le moment est et l'utilisation de l'expertise nationale ou locale.
- Identifier les PTF et les ONG-I qui travaillent directement sur le terrain,
- Sensibiliser les OSC de refuser d'accompagner les PTF et les ONG-I qui travaillent directement sur le terrain.
- Rencontrer les PTF pour négocier l'approche d'accompagnement des OSC (révisitation conjointe de leur feuille de route),
- Réaliser le monitoring et renforcer de l'appui au contrôle citoyen (le monitoring est le préalable) sur la mise en œuvre de toutes conventions internationales dont la 1325, des mécanismes conjoints de transfert des compétences.

3.5. Aux ONG-I

- Respecter leurs déclarations des demandes d'agrément en RDC, en réalisant un réel transfert des compétences vers les OSC nationales.

3.6. Aux Cadres de Concertation de la société civile

- Redynamiser le cadre de concertation au niveau national et provincial.
- Redynamiser le cadre de concertation sur le plan organisationnel et opérationnel.

5. CONCLUSION

Prenant la parole pour clore les travaux, Monsieur Georges TSHIONZA MATA, a annoncé la constitution prochaine d'un groupe de réflexion, au sein du Point focal national/Partenariat des OSC pour l'Efficacité du Développement de la Société Civile (POED), sur les axes de travail suivants : (1) les lois à améliorer ou à élaborer encore, (2) le renforcement des capacités des OSC, (3) sur le partenariat (avec l'État, les bailleurs) et (4) la redynamisation des cadres de concertation tant au niveau national qu'en provinces.

6. LISTE DES PARTICIPANTS

Projet de Renforcement des Capacités de
la Société Civile dans la Prévention et la
Gestion des Conflits en
Afrique Centrale



Building KIMPOKO, Rez-de-Chaussée
Boulevard du 30 Juin
Tél.: +243 99 994 04 58 / +243 81 509 24 08
e-mail : pregescocr@yahoo.fr
B.P. 12 205 Kinshasa 1, RDC

Coordination Régionale

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE RESTITUTION DU RAPPORT NATIONAL SUR L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX OSC
EN RDC du 13/08/2015 à AFRICANA PALACE/ Kinshasa-Lingwala.

No	NOM ET POST-NOM	STRUCTURE	TELEPHONE ET E-MAIL	SIGNATURE
1	Celso Mayemba	Amb. Belgique	0879700176	
2	Annie BAMBÉ	FODJEC	0998910856 annie.bambe@fodjec.org	
3	LONGENBOTA HENRI-CHRISTIAN	COHDOD	0998211465 cohdod@gmail.com	
4	LISSETTE MAVUNGU	AFEJU CO	081 089 42 96 lismav@yahoo.fr	
5	DADA - SHA BANI	RTNC	0998912489	
6	Danny SINGONA	CENADEP	Singonadk@gmail.com 0998023637	
7	Aimée Espérance MAVUNGU	COPERD	esperance.mavungu@gmail.com 0998584088	
8	JRUBOYA KASONGO MUTEBWA	SOCICO	0815729179	
9	NADINE - NGALULA	MEDIAS	0856408339	
10	Thadée BAREGA LOINBE	CHARITAS CONGO, ASBL	0998535799	
11	Felice Kanku	AFED	0998615164	
12	Jean Kenye	GEC	0999931232	
13	Rhéo KANENE	PLAM	0898975223	

No	NOM ET POST-NOM	STRUCTURE	TELEPHONE ET E-MAIL	SIGNATURE
14	Herman KAKURE D.	PLAN	hermannmuk@yahoo 0815930205	
15	STANISLAS NTAMBWE	LS POTENTIEL	0971439969 shudi@un.org	
16	Hortense SHIDI	MONUSCO/10-BSCF	0815111947	
17	Fatim KABA	PREGESCO	0816624080	
18	NSANYABI M. LUKWA	S.C./SYNTMA	0998749217	
19	TIKAZO - SURATI	PREGESCO	0848425129	
20	Valerie Poinda	SERARAB	0811527379	
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				

Pour le PREGESCO

Georges TSHIONZA MATA
Coordonnateur Régional du PREGESCO

